

Éducation nationale

La rémunération des heures de vie de classe (HVC)

En ce 1^{er} trimestre d'année scolaire, le sujet des heures de vie de classe revient à l'ordre du jour.

A quoi servent-elles ?

L'heure de vie de classe est inscrite à l'emploi du temps des élèves de la 6^e à la 3^e. Au total, 10 heures de vie de classe sont réparties sur toute l'année scolaire.

Ces heures permettent un dialogue régulier entre les élèves de la classe, ainsi qu'entre les élèves et les enseignants ou d'autres membres de l'établissement. Globalement, elles ont pour objectifs d'améliorer la communication dans le collège, de favoriser la réussite des élèves et de lutter contre toutes les formes d'incivilité et de violence. Les élèves peuvent également travailler sur des projets de classe (écrire une charte de vie de la classe par exemple). C'est aussi durant cette heure que le professeur principal prépare et rend compte du conseil de classe.

Qui assure ces heures de vie de classe ?

Dès octobre 2018 elles sont incluses totalement ou en partie dans le rôle du professeur principal : « Il peut être conduit à organiser et animer les heures consacrées à la vie de la classe ».

https://www.synep.org/circulaire_2018_108_du_10_10_2018.pdf

Et une publication au JO du Sénat du 27/3/2013 stipulait déjà que « L'organisation de cette heure incombe au professeur principal de la classe, à qui il revient de faire appel à divers intervenants pour l'animer, s'il le souhaite ».

Rémunération des heures de vie classe

Le professeur principal peut faire appel à des enseignants, mais les heures de vie de classe n'entrent pas dans le service d'enseignement stricto sensu des enseignants.



https://www.synep.org/circulaire_2015_057_du_2904_04_2015.pdf

Pour ces enseignants, elles doivent faire l'objet d'une rémunération spécifique. Il pourrait y avoir 2 possibilités :

- HSE (heure supplémentaire effective)
- ou IMP (indemnité pour mission particulière), puisque « Les maîtres contractuels ou délégués des établissements d'enseignement privés du second degré sous contrat, dès lors que ces derniers assurent au moins un demi-service d'enseignement, peuvent bénéficier de l'IMP pour des missions d'intérêt pédagogique ou éducatif qui concourent à l'accomplissement des missions d'enseignement

https://www.synep.org/circulaire_2015_093_du_12_6_2015.pdf

Voir les modalités d'attribution et de versement :

https://www.synep.org/circulaire_2015_058_du_29_04_2015.pdf



En revanche si c'est le professeur principal qui fait ces HVC, leurs rémunérations sont comprises dans la part modulable de l'ISOE (indemnité de suivi et d'orientation des élèves) qu'il perçoit !

Merci de bien vouloir nous faire part de l'utilisation de ces heures de vie de classe au sein de votre établissement en nous indiquant (synep@synep.org) si elles sont systématiquement attribuées en totalité à un professeur principal ou aussi à d'autres enseignants, et dans ce dernier cas à quel titre elles sont rémunérées.

Accords EPNL mis en ligne

► 2022-09-15. Accord n°2022-5 du 5 septembre 2022 sur les effets de l'inflation et de l'augmentation mécanique du SMIC au 1^{er} août. La valeur du point EPNL est fixé à 18,79€ au 1^{er} octobre 2022

https://www.synep.org/idcc3218_accord_2022_5_du_15_09_2022_augmentation_valeur_du_point.pdf

► 2022-09-15. Avenant n°2022-4 du 15 septembre 2022 sur le fonctionnement du paritarisme et le droit syndical dans la branche EPNL

https://www.synep.org/idcc3218_avenant_4_du_15_06_2022_paritarisme_et_droit_syndical.pdf

1/2

Élections professionnelles d'établissements

Don BOSCO - Nice (06)

Le SYNEP CFE-CGC augmente sa représentativité à 20%. Anne GRUSS est reconduite dans son mandat de DS

ESSEC - Cergy Pontoise (95)

Le SYNEP CFE-CGC atteint une représentativité de 50% ainsi que la CFTC avec leurs listes communes et 24 élus au 2nd tour sur 28.



Éligibilité à la prime d'activité

Sous conditions de ressources, vous pouvez bénéficier de la Prime d'activité, si vous avez plus de 18 ans et habitez en France, et si vous avez une activité professionnelle (salariée ou indépendante) ou si vous êtes indemnisé au titre du chômage partiel ou technique. Le montant dépend des ressources de l'ensemble des membres du foyer.

Deux exemples, à titre indicatif :

Un couple du Val d'Oise ayant pour le 3^{ème} trimestre 2022, l'un 6000€ de salaires et 600€ de prestations familiales, l'autre 3600€, avec 3 enfants à charge dont 2 de moins de 14 ans, peut percevoir une prime d'activité estimée à 326€/mois.

Une personne seule vivant à Lille et ayant pour le 3^{ème} trimestre 2022 un salaire de 4200€, sans enfant à charge, non propriétaire de son logement peut percevoir une prime d'activité estimée à 209€/mois.

Pour toucher le montant le plus élevé de la prime d'activité (500€/mois) les revenus ne doivent nécessairement pas excéder 1,3 fois le SMIC.

A noter que la prime d'activité perçue n'est pas imposable.

Pour connaître les conditions pour bénéficier de la prime d'activité et le montant que vous pouvez percevoir (grâce à un simulateur en ligne), connectez-vous au lien ci-après :

<https://www.caf.fr/allocataires/aides-et-demarches/droits-et-prestations/vie-professionnelle/la-prime-d-activite>

* *

MUTUELLE SANTÉ - La MneC avec vous dans les imprévus...

Lorsque vous rencontrez des imprévus liés à la santé, votre quotidien peut être impacté... Cela peut causer de **lourds impacts financiers**, c'est pourquoi la **MNEC** propose à ses adhérents (salariés, enseignants agents de l'état, parents d'élèves ou d'anciens élèves de l'enseignement privé) une **aide financière** : **l'Action Sociale**. https://www.synep.org/action_sociale_mnec.pdf

Pour tout nouveau contrat Santé MneC, 1 mois de cotisation est offert aux adhérents du SYNEP CFE-CGC

* *

Les « billets d'humeur » d'Evelyne.

23 octobre 2022 : Pap Ndiaye et l'enseignement privé sous contrat

https://www.synep.org/evelyne_2022.htm#fohmyqtqiz

1^{er} au 8 décembre 2022 - Élections professionnelles CCMMEP-CCMA

Agents de l'État : Votez et faites voter SYNEP CFE-CGC